

Compte-rendu de l'Assemblée générale du 22 juin 2023

Présent·es :

Pascal
Michel
Christian
Elisabeth
Guy
Jean-Pierre,
Gilles
Solène
Xavier
Camille
Pierre
Sylvain
Karl

Excusé·es et pouvoirs :

Bernard à Christian
Flavie à Guy
Touraya à Elisabeth
Jacques à Solène
Nathalie à Jean-Pierre
Simon
Emilie
Jean-Michel

Rédacteur.rices : Solène et Anne-Laure

Rôles

- Pot d'accueil : AL
- Animation : AL
- Secrétariat : Solène
- Maître du temps : Pierre
- Vérification quorum (présent.e.s et pouvoirs) : AL

Quorum atteint (13 présents + 5 pouvoirs)

ORDRE DU JOUR

- Approbation du CR de l'AG précédente
- Modification de composition : acter les démissions
- Modification du comité de coordination : remplacement de référent.es
- Présentation et vote : lettre du groupe agriculture-alimentation à destination des élus
- Questions diverses :
 - o Projet de territoire
 - o GAL
 - o Rencontres régionales
 - o Rentrée

SYNTHESE DES ECHANGES

Modification de composition

- 1 démission depuis la dernière AG : Guy Lacaze
- Pour le pôle de coordination, besoin de remplacer :
 - Flavie référente recyclage et MAEE avec Solène
 - MAEE : Pierre est volontaire
 - Recyclage : pas de volontaire
 - Guy L. (démission) référent Agriculture-Alimentation avec Nathalie
 - Jean-Pierre et Karl sont volontaires
- Acter cela dans les groupes de travail (et voir si d'autres sont volontaires) pour validation ensuite en réunion de coordination. Rappel : 2 référent.es minimum par groupe de travail.

Tour de table participatif

Approbation du dernier CR

2 demandes de modifications seront intégrées :

- Pour GAL, le « L » veut dire Local et non pas Légal (bas de la page 2)
- Haut de page 3 : « *Sujet de la mobilité : un sujet qui a été abordé lors du précédent codev, donc ne sera plus abordé. Attention ce sujet doit être abordé lors du projet comité de coordination* » Je ne comprends pas trop, ces 2 phrases me paraissent contraires....

>> ce sujet sera remis à l'ordre du jour de la prochaine AG plénière de septembre.

Présentation et vote : lettre du groupe agriculture et alimentation à destination des élus

Contextualisation par Xavier de l'émergence de la lettre :

Souhait du groupe d'alerter les élus sur la question fondamentale de l'eau : Sainte Soline, la sécheresse... tout cela fait émerger des tensions entre citoyens.

Il semble fondamental au groupe que la communauté de commune se mobilise localement pour traiter de ces questions, notamment sur le plan du débat citoyen local qui est mis à mal.

Le GT a donc choisi de rédiger une lettre à l'intention de la communauté de commune sans prendre position sur le sujet mais pour alerter les élus sur le besoin ressenti de faire descendre la tension.

Pour envoyer la lettre au nom du CODEV, il a été demandé en comité de coordination de tenir cette assemblée plénière, car c'est l'AG qui est compétente pour valider la démarche. Le comité de coordination a accepté et organisé cette AG.

Questions :

- Comment notre démarche se situe vis à vis des syndicats des eaux ?
- Comment vous accueillez la démarche autour de l'eau prise en charge par Melle ?

Préoccupations sur le dialogue : le GT souhaite que la question de la gestion de l'eau puisse se régler de façon apaisée et dans l'intérêt général. La com com pourrait faire en sorte de faire dialoguer l'intérêt général et les intérêts privés en jeu sur la question de la ressource en eau.

La com com n'a effectivement pas de compétences dans la gestion de l'eau, mais... :

- Les élus siègent dans les instances de gouvernance de la gestion de l'eau (SAGE, CLE, SDAGE) + ligne directrice de la région NA Neoterra qui a des objectifs en la matière.
 - Guide photovoltaïque et Guide éolien n'entraient pas dans les compétences de la com com. Or, elle a pris les sujets à bras le corps.
-
- Pourquoi ne pas faire une auto-saisine de l'eau ?

Ce n'est pas le sujet de l'eau mais la question de la démocratie et de l'implication de la jeunesse.

Avis divergents :

Texte qui mérite de formuler une demande plus claire à la fin du texte.

Proposition d'ajouter un titre « Lettre aux élus » + d'ajouter un appel

Texte trop autoritaire, comminatoire, apporter des exemples concrets comme le guide éolien, guide photovoltaïque.

Avis sur la forme « prise en main rapide et responsable » → « Engagement sur le sujet »

Cette lettre en fait trop ou cette lettre doit être amendée.

Point technique animatrice :

Anne-Laure rappelle ce qu'elle a déjà dit au groupe agriculture-alimentation et au pôle de coordination, à savoir que l'envoi d'une lettre ne fait pas partie des missions du CODEV (cf. Règlement intérieur). Malgré les échanges qu'il y a eu pour construire le courrier, cela ne peut être considéré comme un travail collectif de réflexion et de production d'une contribution. Elle rappelle donc qu'elle n'accompagnera pas le codev sur cette action.

Bilan :

Accord pour rédiger quelque chose aux élus. Par contre besoin de retravailler la forme à quelques endroits : allègement de la lettre, reprendre le dernier paragraphe trop autoritaire auprès des élus, se dégager nettement

du fond pour faire remonter les problèmes de démocratie >> pas assez de compréhension. On risque de passer à côté de l'objectif du courrier.

Propositions soumises :

- Oui on envoi la lettre telle qu'elle.
- Oui on envoi la lettre avec prise en compte des modifications/amendements proposés lors de l'AG du 22 juin avec validation – Reprise de la lettre, mots trop virulents et catastrophismes à supprimer, intégrer l'idée des guides photovoltaïques et éoliens.
- Non on n'envoie pas car un travail plus important doit être réalisé.
- Création d'une auto-saisine sur le sujet.

=> Avis de l'AG : majoritairement (2 abstentions) l'AG approuve l'envoi de la lettre amendée. Elle donne mandat au GT de faire des modifications sur la base de ce qui vient d'être discuté et de la renvoyer pour une validation des amendements par voie électronique.

Questions diverses

- **GAL** : renouvellement du programme européen (ex -LEADER) : écriture en cours de validation par la com com de fiches action pour déterminer les critères de sélection des porteurs de projets qui seront récipiendaires. Les sujets de ces fiches actions reflètent bien les thématiques que nous abordons.
- **Projet de territoire** voté le 25 mai en dernier point de l'ODJ : comment les élus locaux ont pris connaissance de notre texte CODEV ? Un membre du CODEV s'inquiète sur la non prise en compte de l'avis du codev par les élus lors du vote.

Anne-Laure explique que l'avis était, comme le projet en lui-même, adressé à tous les élus. En outre, il a été pris en compte en amont en cours d'écriture du projet (cf réponse à l'avis et la rencontre du pôle de coordination avec les élus). En outre, le projet et l'avis ont déjà été présentés dans d'autres instances à destination des élus municipaux (conférence des maires par exemple).

- **Rencontre régionale des CODEV** : Anne-Laure ira seule... or ce sont des moments à destination des membres principalement.
- **Prochaine assemblée plénière** : proposition de faire un bilan à mi-mandat pour échanger sur le mode de fonctionnement (points du RI à modifier) et les avancées de groupes de travail. Le but sera de redéfinir une feuille de route pour l'année à venir : quels groupes de travail selon quelle temporalité ?

⇒ **RDV le samedi 30 septembre de 9h30 à 12h30**

Enfin, Anne-Laure indique que depuis l'installation en mars 2022 et la mise en place des groupes en juin, nous n'avons pas chômé. Peut-être que cet été est l'occasion de faire une pause... pour mieux se retrouver à la rentrée 😊.